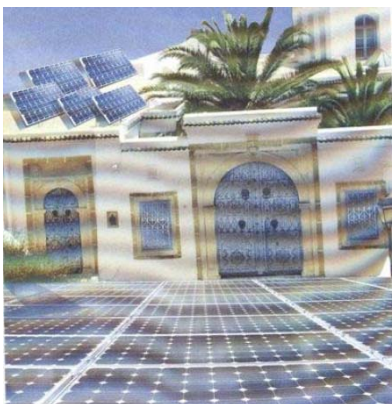




PROMOTION DES TOITS SOLAIRES EN TUNISIE

Projet PROSOL ELEC



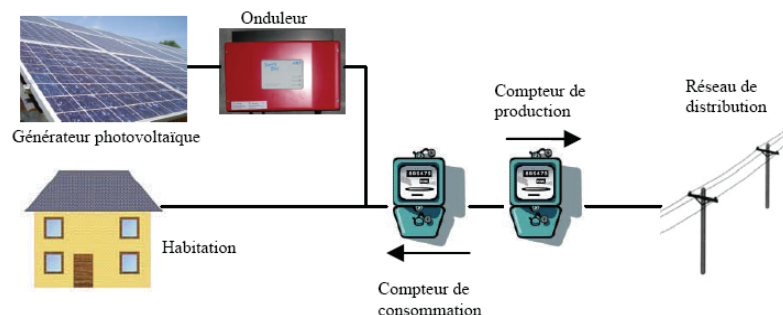
Avec le soutien de :



COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES :

Une installation photovoltaïque raccordée au réseau comprend les composants suivants :

- ✚ Un ensemble de panneaux photovoltaïques;
- ✚ Un ensemble d'onduleurs transformant le courant continu en un courant alternatif ;
- ✚ Un système de comptage permettant de mesurer l'énergie électrique totale produite par le système et celle injectée au réseau électrique.



L'énergie électrique produite par l'installation photovoltaïque sera consommée directement au niveau du bâtiment. En cas de surplus, l'excédent sera injecté sur le réseau public.

CLIENTS ADMISSIBLES AU PROJET PROSOL ELEC

Est admissible au projet, tout client résidentiel répondant aux conditions suivantes :

- ✚ La puissance photovoltaïque à installer est de 1 ou 2 kW ;
- ✚ Etre le propriétaire du logement à équiper et avoir un abonnement basse tension STEG en son nom et en cours de validité ;
- ✚ Ayant une consommation annuelle d'énergie électrique minimale de 2 000 kWh pour les installations solaires de 1 kW et de 4 000 kWh pour les installations solaires de 2 kW;

INCITATIONS FINANCIERES DU PROJET

- ✚ Une subvention du Fonds National de la Maîtrise de l'Energie (FNME) représentant 30% du coût de l'investissement, plafonnée à 3 000 dinars par kW.
- ✚ Une surprime de 10% du coût de l'investissement accordée par le Ministère Italien de l'Environnement et du Territoire (MIET).
- ✚ Une participation en nature de la STEG qui consiste à la fourniture à titre gratuit d'un onduleur.
- ✚ Un crédit d'une durée de 5 ans qui sera remboursé sur la facture STEG sans intérêts grâce à la bonification accordée par le MIET.

PRODUCTION ELECTRIQUE D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

La production annuelle moyenne d'un système photovoltaïque varie de 1 500 à 1 800 kWh pour une puissance installée de 1 kW, selon l'emplacement géographique du bâtiment et les performances des équipements.

RENTABILITE D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

La rentabilité économique des installations solaires est maximale pour les clients ayant une consommation annuelle d'électricité dépassant 5 000 kWh.

Une installation photovoltaïque de puissance 1 kW permet de réaliser une économie annuelle sur facture STEG allant de 300 DT au nord de la Tunisie à 360 DT au sud. Cette économie est calculée sur la base du tarif actuel d'électricité pour les clients consommant plus que 5 000 kWh/an.

ADHESION AU PROJET

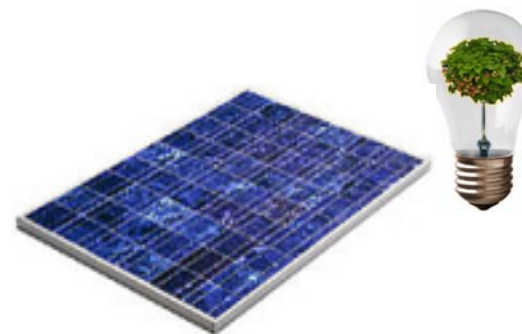
Les clients souhaitant acquérir une installation photovoltaïque peuvent prendre contact avec l'une des sociétés installatrices éligibles. La liste de ces sociétés se trouve aux guichets de la STEG et de l'ANME.

Une fois que le client donne son accord à une société installatrice, il lui suffit de signer la demande de crédit ainsi qu'un contrat avec la STEG et l'installateur se chargera de toutes les démarches administratives nécessaires.

Le Soleil, source d'énergie propre et inépuisable



Profitez des avantages du Prosol Elec
pour produire votre **Electricité Verte**



Pour toute information, contactez :



71 906 900

www.anme.nat.tn



71 239 222

www.steg.com.tn